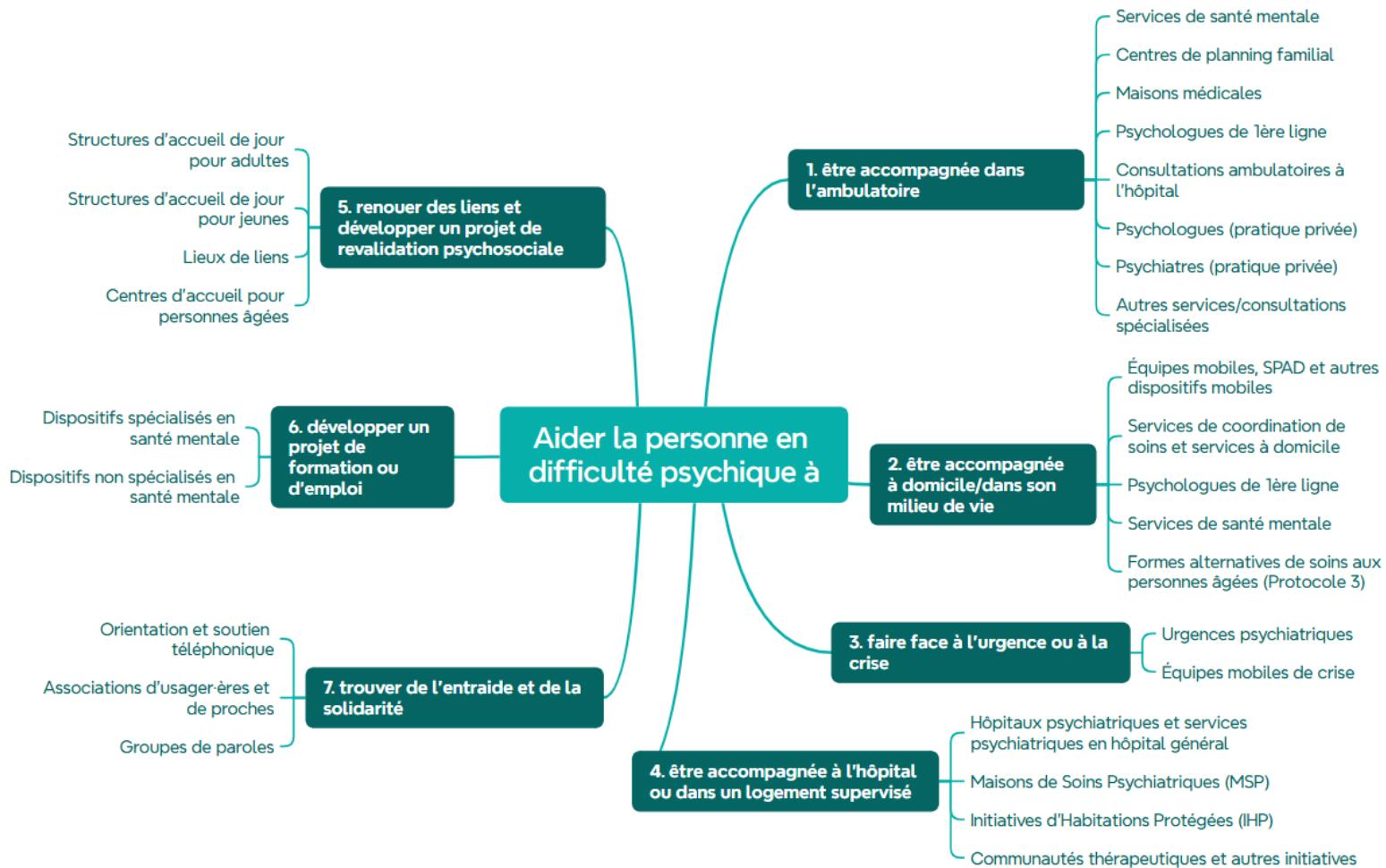


Quels dispositifs d'aide en santé mentale dans le Bassin Sud-Est ?

Aide-mémoire pour l'orientation



L'Équipe d'appui au Bassin Sud-Est organise en 2025-2026 un **cycle de trois matinées d'échanges**. L'objectif est de répondre au besoin exprimé par beaucoup d'intervenant·es social-santé de mieux comprendre l'offre de soutien en santé mentale disponible dans le Bassin et faciliter ainsi l'orientation des bénéficiaires. Ces trois rencontres ont lieu dans le cadre de la Concertation thématique « Santé mentale » :

- > Matinée n°1 - 10 octobre 2025 : **Focus sur l'accompagnement en ambulatoire et à domicile**
- > Matinée n°2 - 20 janvier 2026 : **Focus sur les ressources pour faire face à l'urgence/la crise et sur l'accompagnement en milieu résidentiel**
- > Matinée n°3 - 12 mai 2026 : **Focus sur les services permettant de renouer des liens et de développer un projet de revalidation sociale ou professionnelle**

À l'occasion de la 2^e matinée, cet aide-mémoire récapitule **les dispositifs accessibles dans le Bassin Sud-Est** en lien avec les **4 premières branches** de l'arborescence présentée ci-dessus : **accompagnement en ambulatoire, à domicile, dans des situations d'urgence/de crise et en milieu résidentiel**.

Pour des informations plus détaillées sur l'offre et le coût des différents services, l'aide-mémoire renvoie au **FOCUS « Santé mentale : offre de soutien et d'accompagnement en Région bruxelloise »**. Le FOCUS s'accompagne d'un **RÉPERTOIRE** recensant tous les dispositifs en région bruxelloise.

1. Accompagnement dans l'ambulatoire

Services de santé mentale

- > [SSM Le Grès](#) (1160)
- > [SSM Centre de Guidance](#) (1040)
- > [SSM Psycho-Etterbeek](#) (1040)
- > [SSM Chapelle-aux-Champs](#) (1200)
- > [SSM Le WOPS](#) (1200)
- > [SSM Le Chien Vert](#) (1150)
- En néerlandais – hors Bassin Sud-Est*
- > [CGG Brussel](#) (1210, 1020, 1080, 1190)
- > [CAW Psychologische hulpverlening](#) (1000)
- > [TEJO voor jongeren](#) 10-20 jaar (1000)

Centres de planning familial

- > [Centre de planning familial d'Auderghem](#) (1160)
- > [Collectif Contraception Santé des femmes](#) (1040)
- > [Centre de consultations familiales et sexologiques](#) (1200)
- > [Faculté d'aimer](#) (1200)
- > [Planning familial Woluwe-Saint-Pierre](#) (1150)

Psychologues de 1^{ère} ligne

Le site [Psybru.be](#) permet d'identifier les psychologues conventionné·es (consultations) et les séances en groupes disponibles dans le Bassin Sud-Est

Maisons médicales

- MM avec consultations psychologiques (de première ligne)*
- > [Maison médicale Auderghem](#) – fermée temporairement (1160)
- > [Maison médicale Univers Santé](#) (1200)
- MM sans consultations psychologiques*
- > [Maison Médicale Watermael-Boitsfort – Auderghem](#) (située à Watermael-Boitsfort mais active aussi sur tout le territoire d'Auderghem)
- > [Maison médicale du Maelbeek](#) (1040)
- > [Maison médicale Collectif Santé](#) (1040)
- > [Maison médicale Visa Santé](#) (1200)
- > [Maison médicale Alliance Santé](#) (1150)

Consultations ambulatoires à l'hôpital

- Consultations psychologiques*
- > [Chirec – Site Delta](#) (1160) > filtrer Psychologie & Delta
- > [Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel](#) (1040)
- > [Hôpitaux Iris Sud - Site Etterbeek-Baron Lambert](#) (1040)

Psychologues (pratique privée)

- Consultations psychiatriques*
- > [Chirec - Site Delta](#) (1160) > filtrer Psychiatrie & Delta
- > [Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel](#) (1040)
- > [Hôpitaux Iris Sud - Site Etterbeek-Baron Lambert](#) (1040)
- > [Cliniques universitaires Saint-Luc](#) (1200)

Psychiatres (pratique privée)

Autres services et consultations spécialisées (non exhaustif)

- > Chirec - Site Delta (1160) - [Centre Paramédical Multidisciplinaire du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent](#)
- > [La Lice](#) (1040) - Troubles de la relation précoce du jeune enfant (< 3 ans)
- > Cliniques Saint-Luc (1200) - [Clinique des troubles liés à Internet/aux jeux](#)
- > Cliniques Saint-Luc (1200) - [Service de psychiatrie infanto-juvénile](#)

Services de santé mentale

- > Dans les services de santé mentale, les équipes multidisciplinaires sont composées au minimum de psychiatres, psychologues et assistant·es sociaux·ales assurant le diagnostic et le traitement de problématiques psychologiques et psychiatriques, sociales et environnementales de la santé.
- > De nombreux SSM ont également une équipe pour enfants, adolescent·es et familles.
- > Beaucoup proposent un suivi logopédique.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale p. 16](#)

Psychologues de première ligne

- > L'offre de soins psychologiques de 1^{ère} ligne vise à offrir aux personnes de tout âge des consultations afin d'assurer une prise en charge rapide avec un objectif de prévention, de détection et d'intervention précoce, d'autosoin, de renforcement de la résilience et de traitement à court terme.
- > Les psychologues conventionné·es peuvent travailler depuis leur cabinet, mais aussi se déplacer dans l'environnement des bénéficiaires. C'est pourquoi des consultations sont organisées dans différentes structures fréquentées par la population (maisons médicales, lieux de liens...).
- > L'offre comporte des séances individuelles et des séances de groupe, à retrouver sur www.psybru.be.
- > Les psychologues conventionné·es peuvent faire appel à un service d'interprétariat sans frais supplémentaires pour le·la bénéficiaire.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale pp. 18-21](#)

Centres de planning familial

- > Les centres de planning familial proposent des consultations psychologiques (par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux), juridiques, médicales (par des médecins généralistes ou des gynécologues) et sociales (par des assistant·es sociaux·les) et des animations EVRAS. Certains centres de planning familial proposent des consultations sexologiques, conjugales et familiales ainsi que des consultations de médiation familiale. L'offre des CPF est présentée sur www.monplanningfamilial.be.
- > Tous les centres de planning familial ne pratiquent pas des IVG. En cas de grossesse non désirée, un centre qui ne pratique pas des IVG oriente vers un autre centre de planning qui pratique des IVG.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale pp. 17-18](#)

Maisons médicales

- > Les maisons médicales sont composées d'équipes pluridisciplinaires qui proposent une médecine préventive et de proximité accessible à tous·tes.
- > Deux des six maisons médicales présentes dans le Bassin Sud-Est proposent des consultations psychologiques via les psychologues de première ligne.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale pp. 16-17](#)

Consultations psychologiques et psychiatriques à l'hôpital

- > Les services de psychiatrie et de psychologie des hôpitaux proposent des consultations psychologiques et psychiatriques, y compris pour les patient·es ambulatoires.

Psychologues (pratique privée)

- > Les psychologues portant le titre officiel sont répertorié·es sur le site de la commission des psychologues www.compsy.be. Une recherche par commune est possible, mais les adresses ne sont pas indiquées. Plusieurs plateformes privées renseignent également des psychologues.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale pp. 21-22](#)

Psychiatres (pratique privée)

- > Il n'existe pas de liste officielle dédiée aux psychiatres indépendant·es à Bruxelles. Plusieurs plateformes privées recensent des médecins et notamment des psychiatres.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale p. 22](#)

Autres services et consultations spécialisées

- > Outre les professionnel·les et dispositifs déjà listés, certains services proposent des consultations spécialisées pour des publics ou sur des questions spécifiques.
- > *Les structures renseignées dans cette rubrique à la page précédente ne sont pas exhaustives, la liste peut être complétée selon vos attentes et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter.*

2. Accompagnement à domicile / dans le milieu de vie

Équipes mobiles & SPAD

Équipes mobiles et SPAD – offre générale pour les adultes

- > [Équipe mobile Tela](#) (≥ 18 ans)
- > [SPAD Caligo](#) (≥ 16 ans)
- > [SPAD Interligne](#) (≥ 18 ans)

Équipes mobiles, SPAD et autres dispositifs mobiles – offres spécifiques

- > [Équipe mobile soins assertifs Bru-Stars](#) (0-18 ans + transition vers l'âge adulte 16-23 ans)
- > [SPAD Hedera](#) (jeunes adultes 18-30 ans)
- > [La Lice](#) (troubles de la relation précoce du jeune enfant < 3 ans)
- > [MhôM](#) (soutien bébé-parents 0-2 ans)
- > [Cellule Mobile d'Intervention Maya](#) (double diagnostic)
- > [Équipe mobile 107 Précarité](#)
- > [Équipe mobile Folia](#) (défense sociale)
- > [Karavelle](#) (troubles psychiatriques et du comportement, adolescents 12-17 ans)
- > [Le Renfort](#) (assuétudes - toxicomanie)
- > [Équipe mobile AddUp](#) (troubles associés : santé mentale et assuétudes)

Équipes mobiles de crise *

- > [Équipe Mobile de Crise Bruxelles Est](#) (≥ 16 ans)
- > [Équipe mobile soins de crise Bru-Stars](#) (0-18 ans + transition vers l'âge adulte 16-23 ans)

Services de coordination de soins et services à domicile

- > [CSD](#)
- > [Soins chez Soi](#)
- > [ASD](#)
- > [COSEDI](#)
- > [SAD](#)

Psychologues de 1^{ère} ligne

Certain·es psychologues conventionné·es peuvent se rendre à domicile > mot-clé « domicile » dans l'onglet Recherche du site [PsyBru](#).

Services de santé mentale

> Si nécessaire, certains SSM proposent un accompagnement à domicile.
> [CGG Brussel](#) peut se déplacer à domicile dans certaines situations.

Formes alternatives de soins aux personnes âgées

Projet Protocole 3 : trois prestations dont un suivi psychologique à domicile
> [Soutien à domicile pour les personnes de 60 ans et plus](#)
> [Projet ASAPP pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et leurs aidants](#)

* Voir également point 3 : Faire face à l'urgence ou à la crise

Équipes mobiles, SPAD et autres dispositifs mobiles

- > Les Équipes mobiles ont été créées et/ou renforcées dans le cadre de la réforme en santé mentale (Réforme Psy 107) pour rencontrer les besoins des groupes cibles n'allant pas vers les soins et les services et pour lesquels une démarche d'outreach est nécessaire. Ces équipes multidisciplinaires se rendent au domicile de la personne ou dans un lieu proposé par celle-ci.
- > Les SPAD sont des services psycho-sociaux à domicile. Ils ont trois missions : l'accompagnement psycho-social à domicile de personnes en souffrance psychique dont la mobilité est réduite, la création et/ou coordination de réseau ainsi que la sensibilisation à la santé mentale pour les professionnel·les.
- > Il existe quelques autres services (ni Équipes mobiles issues de la Réforme Psy 107, ni SPAD) qui travaillent à domicile ou dans les lieux de vie du bénéficiaire, comme La Lice et Mhôm.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 23-25](#)

Services de coordination de soins et services à domicile

- > Pour répondre aux besoins spécifiques des situations fragiles, certaines organisations de soins et services à domicile actives en Région bruxelloise proposent un service de coordination dont la mission est d'élaborer un plan d'aides et de soins coordonné et adapté à la situation du·de la bénéficiaire.
- > Le service analyse les besoins et mobilise les professionnel·les nécessaires (internes ou externes) pour différents types d'intervention à domicile : aide à la vie journalière, soins infirmiers, repas, coiffure, kinésithérapie, logopédie, soutien psychologique varié (SSM, psychologue de première ligne ou non conventionné, équipe mobile...).

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 22-23](#)

Psychologues de première ligne

- > Voir présentation au point précédent, en page 3 de ce feuillet.
- > Si la personne n'est pas capable de se déplacer, certain·es psychologues de première ligne acceptent de se rendre à domicile.
- > Il n'y a pas de liste ; il est suggéré d'écrire le mot-clé « domicile » dans l'onglet Recherche (🔍) du site [PsyBru](#). La sélection obtenue recensera les psychologues ayant indiqué « domicile » dans leur présentation. Il est aussi possible de contacter info@psybru.be.

Services de santé mentale

- > Voir présentation au point précédent, en page 3 de ce feuillet.
- > Certains SSM effectuent des visites à domicile. À ce sujet, il est conseillé de se renseigner directement auprès des services.

Formes alternatives de soins aux personnes âgées

- > L'INAMI finance des formes alternatives de soins et de soutien aux soins des personnes âgées, dans le cadre d'une convention (Protocole 3). À terme, l'objectif est d'intégrer ces projets au futur plan interfédéral Soins Intégrés.
- > L'objectif de cette offre de soins est d'augmenter la qualité de vie de personnes de 60 ans et plus en situation complexe et de favoriser leur maintien à domicile.
- > L'accompagnement proposé permet un renfort temporaire de l'équipe habituelle de soins. Trois types de prestations sont financées, dont les visites à domicile d'un·e psychologue afin de proposer écoute et soutien à la personne bénéficiaire et/ou son aidant·e. Les deux autres prestations financées sont l'ergothérapie et le case management.
- > Deux projets Protocole 3 sont actifs à Bruxelles : le [soutien à domicile pour les plus de 60 ans](#), géré par Brusano, et le [projet ASAPP](#) pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et leurs aidant·es, géré par Alzheimer Belgique.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Ressources pour une vie à domicile p. 28](#)

3. Faire face à l'urgence ou à la crise

Que faire face à une personne en crise ou face à une situation d'urgence psychiatrique ? Retrouvez sur le site de la [Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale](#) des informations pour distinguer les deux situations ainsi que les meilleurs conseils à adopter afin de réagir au mieux.

Réagir en cas d'urgence :

- > En cas de **violences graves** et si vous avez besoin de l'**aide urgente de la police**, composez le **101**.
- > S'il n'y a pas de violences graves, mais un besoin d'**aide médicale urgente**,appelez le **112**.

Réagir en cas de crise :

- > Contactez le·la médecin généraliste ou le·la psychiatre de la personne qui est en crise.
- > Si la situation vous dépasse, vous pouvez également conduire la personne vers l'hôpital le plus proche.
- > Les professionnels de première ligne (médecins généralistes, aides familiales, travailleur·ses sociaux·ales...) peuvent également faire appel aux équipes mobiles de crise.
- > Dans le cas particulier d'une crise suicidaire, vous retrouverez sur le site du [Centre de Prévention du Suicide](#) plus d'informations sur les réactions adéquates à adopter face à cette situation très complexe et dont les signes avant-coureurs peuvent être difficiles à détecter.

Services d'urgences des hôpitaux

- > [Chirec – Site Delta \(1160\)](#)
- > [Cliniques de l'Europe - Site Saint-Michel \(1040\)](#)
- > Cliniques universitaires Saint-Luc - [Unité de crise et d'urgences psychiatriques \(1200\)](#)

Équipes mobiles de crise

- > [Équipe Mobile de Crise Bruxelles Est \(≥16 ans\)](#)
- > [Équipe mobile Bru-Stars - soins de crise \(0-18 ans + transition âge adulte 16-23 ans\)](#)

Lignes de soutien ou d'orientation téléphonique

- > [Crisis-BXL < Bru-Stars & CAW Brussel \(0-18 ans + transition âge adulte 16-23 ans\) : 02/209.16.36 \(24h/24 7j/7\) pour avis/orientation, intervention de crise, accueil ou accompagnement via un service partenaire](#)
- > [Ligne d'écoute du Centre de Prévention du Suicide : 0800/32.123 \(24h/24 7j/7\)](#)
- > [Télé-Accueil Bruxelles : 107 \(24h/24 7j/7\)](#)
- > [Ligne de soutien et d'entraide en santé mentale de la Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale : 0800/1234.1 \(7j/7 18h-21h + lundi-vendredi 10h-12h\)](#)

Services d'urgences des hôpitaux – urgences psychiatriques

- > Une unité d'urgence psychiatrique a pour but d'accueillir toute personne nécessitant une aide urgente pour un problème psychiatrique et/ou psychique.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale p. 35](#)

Équipes mobiles de crise

- > Comme indiqué plus haut, les Équipes mobiles ont été créées et/ou renforcées dans le cadre de la réforme en santé mentale (Réforme Psy 107) pour rencontrer les besoins des groupes cibles n'allant pas vers les soins et les services et pour lesquels une démarche d'outreach est nécessaire.
- > Il existe des Équipes mobiles dites « longue durée » (voir point 2. Accompagnement à domicile / dans le milieu de vie) et des équipes mobiles « de crise ». Ces dernières proposent une intervention rapide dans le milieu de vie pour des personnes en crise ou en décompensation psychique nécessitant une prise en charge intensive et mobile.

Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir [FOCUS Santé mentale pp. 23-24](#)

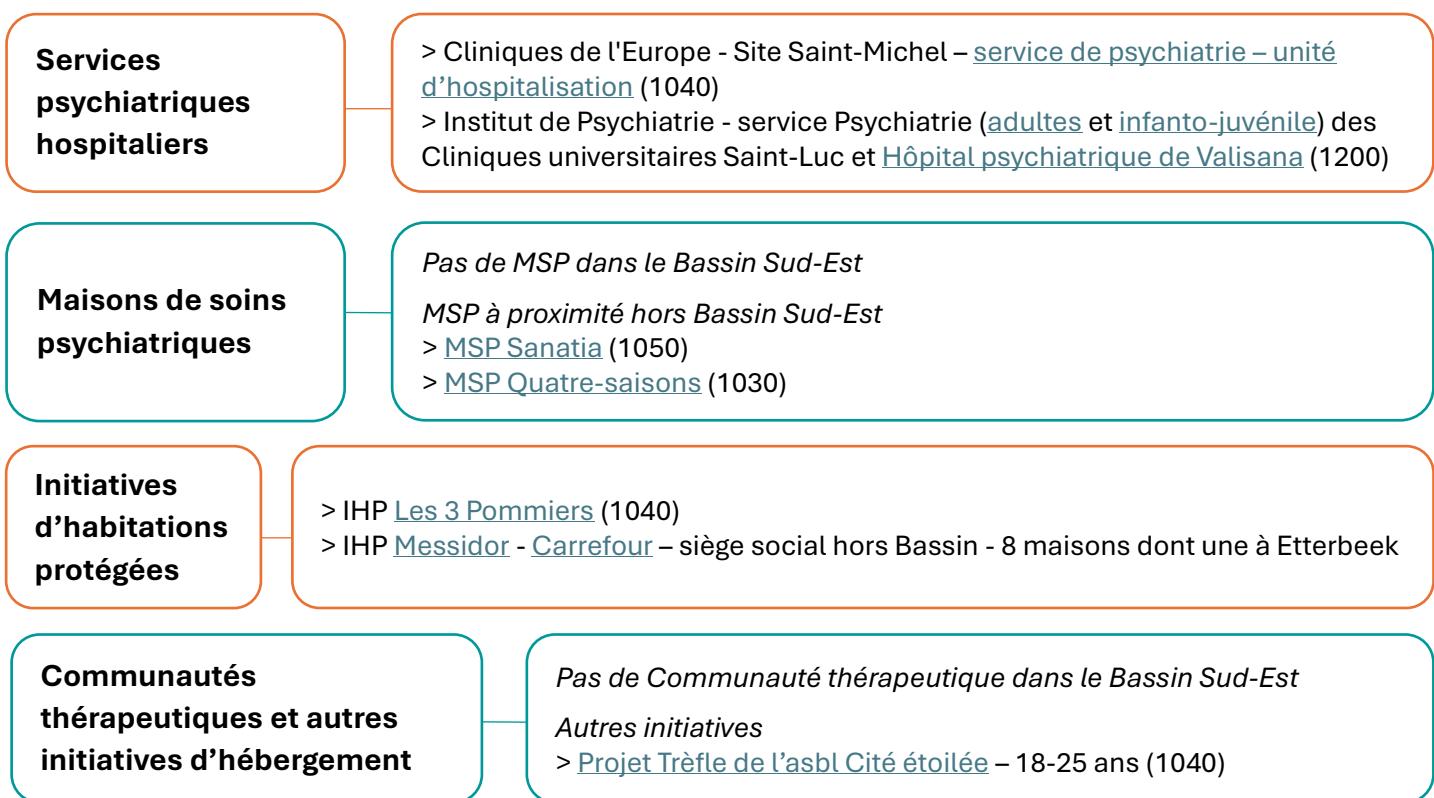
Lignes de soutien téléphonique

- > Les lignes d'écoute offrent un soutien téléphonique spécialisé sur une gamme variée de thématiques et, dans certains cas, orienté sur un public spécifique. Cela inclut des problématiques comme la détresse psychologique, les pensées suicidaires, les difficultés relationnelles, le deuil, les crises familiales, les violences conjugales, la solitude ou des problèmes sociaux.

Plus d'infos > voir [FOCUS Santé mentale pp. 12-13](#)

Outre les 3 lignes renseignées ci-dessus, une liste plus complète figure dans le [Répertoire du FOCUS pp.13-18](#)

4. Accompagnement à l'hôpital ou dans un logement supervisé



Hôpitaux psychiatriques / services psychiatriques en hôpital général

- > Les hôpitaux psychiatriques et les unités psychiatriques en hôpital général sont spécialisés dans la prise en charge et le traitement d'adultes ou d'enfants atteint·es de maladies mentales. Certains hôpitaux disposent de services spécialisés dans le traitement de troubles spécifiques (par exemple la dépendance à l'alcool et aux médicaments, les troubles alimentaires, les troubles de l'humeur, etc.). D'autres orientent plutôt leurs activités sur la nature aiguë ou chronique des problématiques rencontrées.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale p. 31](#)

Maisons de soins psychiatriques

- > Une maison de soins psychiatriques (MSP) est une habitation collective destinée aux personnes souffrant d'un trouble psychique chronique. L'accompagnement des résident·es d'une MSP est assuré par une équipe multidisciplinaire.
- > Les MSP proposent un séjour à des personnes ne nécessitant plus actuellement de traitement hospitalier, mais qui ont besoin d'un accompagnement quotidien 24 h/24 car une vie autonome dans la société ou un séjour dans une autre structure collective n'est pas encore possible.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale p. 28](#)

Initiatives d'habitation protégée

- > Les initiatives d'habitation protégée (IHP) proposent l'hébergement et l'accompagnement des personnes qui ne nécessitent pas un traitement continu en hôpital mais qui, pour des raisons psychiatriques, doivent être aidées et soutenues dans leur milieu de vie et de logement. L'encadrement y est moins intensif que dans une MSP et suppose un degré d'autonomie plus important de la part de la personne hébergée.
- > Les IHP peuvent proposer différents types de logements : logements individuels et logements dans lesquels les communs (séjour, cuisine, salle de bains...) sont partagés par plusieurs résident·es. Par ailleurs, les IHP peuvent assurer un suivi dans des logements individuels loués par les résident·es.
- > Certaines IHP accueillent des adolescent·es et jeunes adultes.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale pp. 28-30](#)

Communautés thérapeutiques et autres initiatives d'hébergement

- > Les communautés thérapeutiques hébergent des adultes en prise avec des difficultés psychiatriques avec pour objectif de permettre leur réinsertion psychosociale : accompagnement psychologique et social ; cadre de vie communautaire, ateliers créatifs et activités sportives.

[Plus d'infos, conditions d'accès et coûts > voir FOCUS Santé mentale p. 30](#)

Des suggestions ou mises à jour à apporter à cet aide-mémoire ?

Contactez-nous > Équipe d'appui au Bassin Sud-Est

+32 2 318 60 58 - info@bassin-sud-est.brussels

Vous cherchez une information pratique sur l'offre de soins bruxelloise ou une aide dans l'orientation d'un·e bénéficiaire ?

Contactez-nous > HELPESK du Bassin Sud-Est

tous les jours ouvrables de 9 à 17h

+32 2 318 60 58 - info@bassin-sud-est.brussels

www.bassin-sud-est.brussels

